



Comment adapter
les outils financiers
existants ?



Allongement de la durée du prêt

Prêt dont la durée de remboursement de capital :

- n'est plus en lien avec la durée d'utilisation du bien financé,
- est plus longue que les durées actuellement pratiquées.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

La souscription d'un prêt auprès d'organismes bancaires ou prêteurs permet par exemple :

- un prêt d'une durée de 20 ans pour le financement de l'achat d'un bâtiment alors qu'il y aura certainement de la modernisation à réaliser d'ici 10 à 15 ans ;
- un prêt d'une durée de 30 ans destiné à financer l'achat de foncier alors qu'actuellement les prêts consentis ont une durée de 20 à 25 ans.

INTÉRÊTS

- Permet de **diminuer le montant des annuités** et ainsi d'augmenter la capacité d'emprunt de l'exploitation ou de garder des marges de sécurité en cas de coups durs.

LIMITES

- Financement de reprise ou d'investissements **surévalué ou déraisonnable**.
- Réticence des banques à allonger la durée des prêts.
- Coût final du crédit.



Comment
adapter les outils
financiers
existants ?

Allongement de la durée du prêt

RECOMMANDATIONS POUR APPLICATION DANS LE SECTEUR CAPRIN

- Cette solution est intéressante pour certains biens tels que **les parts sociales et le foncier**. Attention à ce que cela n'ait pas pour conséquence une augmentation des montants de reprise ou d'achat.
- Cette solution est également intéressante sur **des bâtiments modernisés récemment** et dont le coût de reprise est important. Si une mise aux normes récente a été faite, on peut supposer qu'il n'y aura pas de nouvelles mises aux normes dans les 15 à 20 ans.

EXEMPLE

Un prêt achat bâtiment de 50 000 € sur 15 ans à 1,5 % génère une annuité de 3 750 €. Si le prêt est réalisé sur 20 ans à 2 %, l'annuité est de 3 060 €. Ce qui permet de diminuer le montant des annuités.

Par ailleurs pour une même annuité de 3 750 €, le prêt possible sur 20 ans est de 61 300 €, soit 22 % de capacité de financement en plus.

Ex : installation avec reconversion de l'atelier vaches laitières en chèvres laitières : financement du besoin de trésorerie de la première année 30 000 € sur 60 mois avec 12 mois de différé.

ORGANISMES PROFESSIONNELS PARTENAIRES

- Organismes prêteurs (banques, plateformes participatives...).